

Eradiquer la grande pauvreté à l'horizon 2030

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Les gouvernements se succèdent, les plans se suivent, les dispositifs se compilent et les promesses des uns et des autres dépassent rarement l'étape de simples vœux. La pauvreté est toujours là. Elle peut changer de visage prendre d'autres habits mais le plus souvent elle s'inscrit dans les mêmes processus et renvoie à des enjeux liés à la question sociale. Nous ne pouvons en effet dissocier la question de la pauvreté de celle de la répartition des richesses et plus globalement du système de reproduction des inégalités sociales. Ces questions sont bien sûr éminemment liées aux choix politiques et à leur concrétisation dans les politiques publiques. La pauvreté est aussi et surtout la conséquence de ces choix.

L'avis met en lumière certaines évolutions de la pauvreté comme sa tendance à prendre encore plus d'ampleur chez les jeunes, les femmes, les familles monoparentales, les retraités, les demandeurs d'asiles, etc... Sur certains territoires ruraux ou à la périphérie des villes, la pauvreté peut atteindre des niveaux encore plus élevés.

Nous partageons le diagnostic posé et pensons qu'il est urgent d'agir car on ne peut reporter ad vitam aeternam le règlement de cette question au risque de voir notre modèle social se distordre encore plus et fragiliser davantage la cohésion de notre société. Le groupe FO adhère à l'objectif d'éradiquer la grande pauvreté même si nous pensons que l'échéance de 2030 est trop lointaine, car d'ici là ce sont plusieurs générations de nos concitoyens qui vont être privées d'une vie décente.

Nous soutenons plusieurs des préconisations proposées en particulier celles relatives à la simplification des dispositifs pour les rendre plus accessibles afin de réduire les non recours. Notre groupe est également favorable au renforcement de la politique de logement et à la construction de plus de logements sociaux avec des loyers adaptés et accessibles aux personnes en difficultés. De même, le droit d'accès à une santé et à une éducation de qualité doit être renforcé et assuré. Nous soutenons également les préconisations sur le renforcement du travail social. Celui-ci devrait tenir compte de toutes les dimensions qui facilitent l'accompagnement des personnes vers des emplois décents et pérennes. À ce niveau, nous regrettons que l'avis ne dénonce pas les politiques de réduction à tout va des effectifs dans les services publics en charge de l'accompagnement et des choix faits pour privilégier le tout numérique au dépend du lien humain indispensable pour cerner la complexité des parcours des personnes en difficulté.

Par ailleurs, malgré sa richesse, l'avis laisse dans l'ombre une grande partie des causes de la pauvreté. Rien n'est dit sur les politiques d'emploi, la tendance à faciliter le développement des emplois de mauvaise qualité dans une logique de libéralisation du marché du travail. Ce faisant, la pauvreté laborieuse explose et environs 2 millions de travailleurs sont pauvres ou très pauvres. Les dernières mesures sur l'assurance chômage vont grossir encore plus le nombre de pauvres dans notre pays. Au moins 300 000 demandeurs d'emploi vont tout simplement perdre la possibilité d'accéder à une indemnisation par l'assurance chômage. N'oublions pas, par ailleurs que cette pauvreté touche également des centaines de milliers de retraités. Leur situation risque d'empirer avec le recul de l'âge de départ à la retraite et un niveau de chômage très élevé chez les seniors (30 % des 60-64 ne travaillent pas).

Nous avons également des réserves sur certaines préconisations. Nous sommes pour le renforcement des services publics et pour une réelle prise en charge des besoins des citoyens. Nous ne pensons pas que la fiscalité en faveur des dons s'inscrit uniquement dans le cadre d'un investissement social. Nous savons que des dérives existent et l'exemple d'une fondation qui a fait peser sur l'État 80 % des 800 millions d'euros qui ont servis à la construction de son bâtiment devrait nous interpeler.

Enfin et concernant la préconisation n°1, Force Ouvrière met en garde contre une réforme instaurant un revenu universel d'activité par fusion des minima sociaux et des prestations sociales qui viserait à réaliser des économies au profit d'autres lignes budgétaires.

Cette préconisation ne nous permet pas de voter favorablement cet avis, c'est pourquoi le groupe FO s'est abstenu.